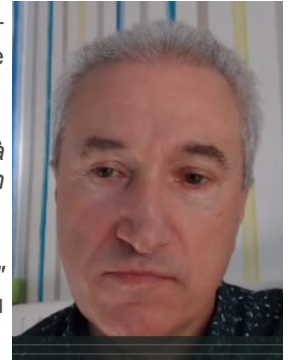


## Anxiété, confinement, applaudissements, peur... Nos questions au Dr François, psychiatre au CHU de Besançon

[Une cellule d'aide psychologique est mise en place depuis quelques jours au CHU de Besançon](#) pour soutenir la population en cette période de confinement inédite et particulièrement angoissante pour certaines personnes. Le Dr Thierry François, médecin psychiatre référent de la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) du Doubs au CHU de Besançon répond à nos questions.

Pour le médecin psychiatre, les personnes contactant la cellule d'aide cherchent "avant tout à exprimer une détresse soit avec la maladie elle-même, cette peur de contracter le virus, soit pour un stress lié à la situation du confinement."

Il ajoute que "Nous faisons un gros travail d'écoute avant de répondre aux questions posées." Le psychiatre et son équipe peuvent également donner des conseils pour éviter l'anxiété du confinement, notamment celui de "rythmer ses journées".



## Les applaudissements, un "réel soutien" au personnel soignant

Nous avons également demandé au Dr François si les applaudissements quotidiens de la population en soutien au personnel soignant en première ligne de cette pandémie étaient "efficaces". Selon lui, "c'est un réel soutien. (...) Je ne connais pas un soignant qui n'en tire pas un minimum de bénéfices."

La Cellule médico-psychologique (CUMP) a ouvert un numéro dédié d'écoute pour apporter un soutien psychologique à la population locale : **03 81 66 88 22**

Les personnes qui en ressentent le besoin peuvent contacter la permanence ouverte 7 jours / 7, de 8h30 à 18h.

<https://www.macommune.info/anxiete-confinement-applaudissements-peur-nos-questions-au-dr-francois-psychiatre-au-chu-de-besancon/?fbclid=IwAR2oRVGswC3e-gAh1KrNe3chTNR6Xk9DybQKPrzi8KYF49iSEn5Zi-ewQJw>



Retrouvez l'ensemble des bulletins du SIAO sur notre site internet

<http://siao25.e-monsite.com/pages/bulletin.html>

### Activité du SIAO/115

1083 appels en février 2020 dont :

- 299 demandes orientées vers les abris de nuit
- 1 orientations vers des hébergements d'urgence dont 1 suite à des violences.
- 220 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 15 demandes orientées vers l'hôtel dont 13 suite à des violences

### Dans ce numéro spécial COVID19

- Marseille
- Epicentre
- Toulouse
- Haut-Rhin
- OFPRA et OFII

# Sans-abri : les travailleurs sociaux marseillais sur le pont

À Marseille, les travailleurs sociaux et les bénévoles s'organisent pour la continuité de l'accueil médico-social des plus précaires, malgré les incertitudes, et l'absence de masques et de gel hydroalcoolique pour limiter la propagation du Covid-19. Ils demandent au président de la République la réquisition des hôtels vides.

Le Vieux Port, la Canebière, les plages sont désertes... ou presque. Depuis le début de la semaine, dans les rues de Marseille, on repère mieux que d'habitude encore les personnes confinées dehors... « *Ceux qui restent dehors, ce sont les SDF. Nous avons rencontré ceux de notre file active qui ont des troubles psychiatriques. Pour eux, cette situation génère beaucoup d'inquiétude* », regrette Aurélie Tinland, responsable de l'équipe mobile psychiatrie-précarité ([Marss](#)) de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM). « *On maintient le lien, on donne des informations, on traduit les consignes pour les non-francophones mais les gens sont très inquiets.* »

Alors que tout le monde se confine, que les centres d'hébergement affichent complet, Marss cherche des solutions rapides pour mettre ses patients à l'abri : si un accord est trouvé, la délégation départementale de la cohésion sociale (DDCS) prendra en charge les frais d'hébergement.

## Réquisitionner les hôtels

« *Nous avons trouvé des nuits d'hébergement en hôtel pour 13 patients pour l'instant. Certains hôteliers n'ont pas envie de recevoir ces personnes qui ont des problèmes d'hygiène* », explique Aurélie Tinland qui espère les réquisitions de l'État. Cela pourrait arriver vite puisque Julien Denormandie, le ministre en charge de la Ville et du logement, annonçait jeudi sur France Inter : « *On est mobilisés pour réquisitionner, convaincre, mettre à disposition des chambres d'hôtels* ».

Il faut aller plus vite, lui répondent les associations marseillaises et les professionnels du secteur médico-social, qui ont pris la parole dans une [lettre ouverte au Président de la République](#) : « *Nous ne pouvons nous passer d'un État interventionniste car les réquisitions nous paraissent indispensables, d'un État organisateur en première ligne de la coordination locale, mais aussi d'un État incitatif, avec de l'aide matérielle et humaine.* »

## Des centres d'hébergement spécialisés

Par ailleurs, le ministre annonçait mercredi la mise en place de centres d'hébergement spécialisés pour les malades non graves du Covid-19 les plus précaires. Reste à savoir si Marseille en sera dotée : cela ne fait quasiment pas de doute mais quand ?

« *Les centres sont pour l'instant mis en place territoires par territoires* », répond le ministère. Aurélie Ruibanys, directrice du centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Forbin, de la Fondation Saint Jean de Dieu, attend d'en savoir plus et se demande si sa structure deviendra un de ces « *centres de desserrement* » envisagés par l'État. « *Si c'est le cas, on devra remettre des gens à la rue...* », craint-elle.

## Sans masque ni gel

La plupart des travailleurs sociaux que nous avons pu joindre à Marseille n'ont toujours pas de masques ou de gel hydroalcoolique mais continuent le travail de terrain : « *Tout comme le personnel médical, les équipes qui s'occupent des personnes de la rue ont besoin de se protéger. Nous en appelons à la responsabilité de l'État, nous avons besoin de masques, de gants, de gel et de savon. Nos personnels et bénévoles, en première ligne sur le terrain, ne bénéficient pas de ce matériel pour respecter les consignes basiques d'hygiène* », peut-on encore lire dans la [lettre ouverte](#) à Emmanuel Macron.

## CHRS ouverts 24h/24h

Dans les CHRS, l'hébergement s'organise et les temps d'ouverture au public sont rallongés. Au CHRS Forbin, en centre-ville, la cinquantaine de salariés est présente ou en télétravail pour assurer l'accueil 24h/24h depuis mercredi matin.

« *Hier, à l'annonce du confinement, nos hébergés étaient en panique. D'abord, nous pensions qu'il n'était pas possible d'assurer un accueil la journée mais il a fallu être cohérent et l'accueil se poursuit maintenant en continu. Nous avons un pôle santé actif et l'hôpital européen tout proche nous aidera en cas de besoin. Pour l'instant, aucun cas n'a été déclaré ici malgré la promiscuité* », explique la directrice Aurélie Ruibanys. Aujourd'hui, un des accueillis lui a remis une vingtaine de masques de protection cousus main pour les salariés.

## Davantage de lits nécessaires

Le CHRS St-Louis (50 places pour femmes) va lui aussi rester ouvert 24h/24h. Amandine Alix, chef de service, voudrait davantage de lits : « *Il faudrait ouvrir plus de places pour que l'on puisse ne garder que les plus vulnérables dans de bonnes conditions en pouvant faire barrière.* »

Au nord de la ville, un accueil de nuit mis à disposition par le département pour la trêve hivernale pour une soixantaine de familles, de femmes et d'hommes isolés est maintenu ouvert. Mais la journée, ces derniers se retrouvent confinés dehors... Il est géré par 200 bénévoles et 3 salariés de l'association Vendredi 13, qui restent mobilisés. « *Nous reprendrons même une maraude en ville pour distribuer de la nourriture* », explique son président Bernard Nos.

## La solidarité reprend

Les premiers jours de confinement ont été des journées de disette pour de nombreux précaires comptant sur les colis alimentaires, les Restos du cœur, et autres associations manquant de bénévoles pour assurer le ravitaillement, les distributions. Les choses semblent désormais s'organiser, et la solidarité reprend.

Comme au 59, avenue de St Just où près de deux cents personnes se sont installées (face au conseil départemental) faute de place d'hébergement depuis 2018 : près d'une centaine de mineurs non accompagnés y font l'école « à la maison » tandis que les familles avec de jeunes enfants cherchent à les occuper.

## Des bénévoles en nombre

« *Le nombre de bénévoles ici a augmenté avec le confinement. On ne fait pas rentrer tout le monde pour éviter les contagions et on réoriente vers d'autres associations ou maraudes qui manquent de bras* », explique Juliette, du [collectif St Just](#). « *On s'organise pour devenir plateforme de redistribution car on a reçu beaucoup de nourritures* », poursuit Juliette. Les surplus seront dispatchés à d'autres associations.

Dans la rue, Emmaüs avait arrêté ses activités de distributions de petits-déjeuners quotidiens en attendant des précisions du préfet. « *Cela fait 4 ans qu'on était chaque jour en haut de la Canebière pour distribuer 80 à 90 petits-déjeuners par jour. L'arrêté ministériel du 14 mars autorise les distributions alimentaires par les associations caritatives. Nous reprenons donc la distribution dès la semaine prochaine* », explique Kamel Fassatoui, responsable de la communauté Emmaüs Pointe Rouge à Marseille.

Dans la ville de 860 000 habitants, l'aide aux quelque 14 000 personnes sans abri reprend petit à petit. Le 115 continue d'orienter vers les hébergements d'urgence mais il y a très peu de sorties. Tout le monde est suspendu au téléphone et attend les prochaines recommandations et autorisation de l'État, de l'Agence régionale de santé et de la DDCS...



## À l'épicentre de l'épidémie: les sans-abri

La mobilisation contre le coronavirus est générale. Parmi les populations particulièrement exposées, les sans-abri concentrent une partie des craintes et des attentions. À la rue, dans les hébergements et campements, les questions sanitaires et de liberté publique se posent de façon intense. Comment confiner chez-eux des personnes et ménages qui n'ont pas vraiment de chez-soi ?

La suite : <https://www.telos-eu.com/fr/societe/a-lepicentre-de-lepidemie-les-sans-abri.html>

---

## Coronavirus : « les personnes à la rue sont les grandes oubliées »

À Toulouse, des personnes sans domicile sans solution d'hébergement ne sont pas confinées, rencontrent des difficultés pour se prémunir contre le coronavirus, se manger et se laver. Les travailleurs sociaux du Groupement pour la défense du travail social (GPS) sonnent l'alerte et demandent des réquisitions d'hôtels et de lieux d'hébergement. Le point avec Annabelle Quillet, membre du GPS (\*).

### Quelle est la situation actuelle sur Toulouse pour les personnes sans solution d'hébergement ?

Annabelle Quillet Les personnes à la rue sont désormais plus visibles. Mes collègues du service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) sont allés à leur rencontre : elles sont en difficulté pour manger, car les associations qui distribuent des colis alimentaires ont toutes cessé leur activité. Le seul endroit qui continue à fournir des repas est le restaurant social du Grand Ramier. Elles ne peuvent plus faire la manche car les rues sont désertes et le nombre de magasins devant lesquels elles pouvaient le faire est désormais très restreint.

## Et sur le plan sanitaire ?

A.Q.Elles ne peuvent pas se laver les mains car elles ne disposent ni de savon ni de points d'eau suffisamment accessibles. Pour se laver, il n'y a qu'un point d'hygiène, toujours au Grand Ramier, et qui n'est ouvert que le matin de 8h30 à 11h30. Les personnes à la rue ont bien conscience du danger mais n'ont pas les moyens de lutter contre le coronavirus, car elles ne peuvent ni être confinées ni respecter les gestes d'hygiène. Ce sont comme d'habitude les grandes oubliées.

## Qu'en est-il au niveau de l'hébergement ?

A.Q.Des personnes sont hébergées en foyer d'urgence, dans un gymnase ou à l'hôtel, où elles vont rester car l'hébergement d'urgence hivernal a été prolongé de deux mois. Mais si personne ne sort, cela veut dire que personne ne rentre ! Heureusement depuis aujourd'hui ces lieux d'hébergement sont ouverts 24h/24h, ce qui est une bonne nouvelle. Maintenant, il va falloir trouver des personnels pour assurer une présence et un accompagnement, ce qui va être un autre problème.

Certains travailleurs sociaux ont en effet des obligations parentales, or il faudra assurer une continuité de service. Quant aux accueils de jour, qui ont traditionnellement du mal à fonctionner, avec des locaux peu adaptés, ils ferment pour ne pas mettre en danger les personnels et les personnes accueillies. La halte de nuit est également en difficulté, nous ne sommes pas sûrs qu'elle pourra rester ouverte.

## Vous craignez aussi que les hôtels ferment ?

A.Q.Nous savons que la situation est tendue sur certains hôtels, car il n'y a plus de salariés pour gérer l'établissement 24h/24h. C'est le cas notamment d'un hôtel qui remettrait 17 familles à la rue. Il se peut que les travailleurs sociaux du SIAO soient redéployés pour passer dans ces établissements, être auprès des familles qui pour certaines ne comprennent pas ce qu'il se passe, faute de maîtriser la langue française.

Nous devons y aller pour rassurer les familles et les informer. Si les hôteliers ont besoin de nous, nous viendrons. Ils ont réagi de manière très positive en nous disant qu'ils feraient tout pour ne pas mettre des familles à la rue. On ne s'y attendait pas. Ils mesurent l'importance de cet hébergement.

## À ce jour au 115, vous n'avez pas obtenu de places d'hébergement d'urgence supplémentaire ?

A.Q.Non, rien n'a changé, sauf l'ouverture en journée des foyers qui n'étaient jusqu'ici ouverts que la nuit. Nous avons alerté les autorités, la seule réponse obtenue de la préfecture a été l'annonce de l'ouverture dans 10 jours de 18 places pour des personnes à la rue porteuses du Coronavirus mais ne nécessitant pas d'hospitalisation. Il nous a été dit que ces personnes seraient hébergées ailleurs une fois qu'elles seraient guéries, mais vu qu'il n'y a pas d'hébergement, nous craignons qu'elles restent à la rue.

## Avez-vous des solutions à proposer ?

A.Q.Oui, nous savons qu'une clinique a fermé ses portes il y a quelque temps, qu'elle est parfaitement aux normes et peut tout à fait accueillir des personnes en toute sécurité et dans de bonnes conditions dans des chambres individuelles. Nous demandons sa réquisition. Comme nous sommes en guerre, comme le Président nous l'a dit, il faut mettre les moyens pour lutter : nous proposons donc que l'État réquisitionne les hôtels dans l'urgence pour mettre les personnes à l'abri.

## Cette situation de crise met-elle en lumière le manque de solutions et d'accompagnement des personnes sans domicile ?

A.Q.Soit les pouvoirs publics ne mesurent pas le nombre de personnes à la rue ou estiment que les hébergements sont suffisants, soit c'est un déni, soit c'est un choix politique de se dire que ces personnes ne constituent pour l'instant pas la priorité. Cela paraît absurde, mais les autorités continuent à faire comme si elles n'existaient pas.

---

# Coronavirus : le Haut-Rhin active le stade 3 de la solidarité

*Dans l'un des départements les plus touchés par le coronavirus, le réseau APA, principalement dans l'aide à domicile, a activé tous les leviers de la mobilisation citoyenne pour continuer à répondre aux besoins des bénéficiaires.*

Il s'en rappellera longtemps, [Matthieu Domas](#), de ses premiers mois comme directeur du réseau APA. Arrivé en début d'année en remplacement de [Pierre Kammerer](#), le jeune directeur gère depuis près d'un mois les conséquences du coronavirus qui a

Merci pour vos remarques et vos contributions  
Prochain Numéro courant Avril 2020

frappé ici plus tôt qu'ailleurs. Le Haut-Rhin est l'un des deux départements, avec l'Oise, où le covid-19 a déployé ses antennes avant les autres. Dans ce bout d'Alsace, les enfants ont été repliés chez eux une semaine avant les autres. On a déjà une expérience plus longue du confinement.

## Annulation des interventions non indispensables

La partie Haut-Rhin du réseau APA (l'essentiel des 1 500 salariés) s'est organisée très vite, avant même que les écoles ferment le 6 mars. « *Du fait de la fermeture des écoles, nous avons listé l'ensemble des personnes qui risquaient de ne pas être disponibles* », explique le directeur qui poursuit : « *Dans le même temps, nous avons annulé des interventions non indispensables, comme des prestations de ménage ou de jardinage. Nous avons ainsi réduit de 50 % nos interventions, ne retenant que celles chez des personnes seules qui concernent le lever, le coucher, la toilette, le repas. Pour permettre aux salariés de terrain de se reposer, nous avons demandé au personnel administratif d'intervenir au domicile des personnes prioritaires.* »

## Deux priorités

Dans ce cas de figure, l'équation n'est pas simple. Tout est question de mesure et d'équilibre. « *Nous avons deux priorités, explique Matthieu Domas : éviter de vulnérabiliser des gens déjà vulnérables et protéger nos salariés.* » Justement, combien sont touchés par le coronavirus ? Sur les deux associations d'aide à domicile du Haut-Rhin membres du réseau, environ 75 salariés se sont arrêtés. « *Dans 80 % des cas, il s'agit de s'occuper des enfants ; dans les 20 % restants, les personnes sont malades ou ont été en contact avec une personne contaminée.* »

## « Nous étions considérés comme des pestiférés »

Le directeur du réseau APA reconnaît que la situation de « pionnier » du département n'a pas été facile à vivre. « *Nous étions un peu considérés comme des pestiférés. Des salariés vivant à l'extérieur du département étaient montrés du doigt.* » Aujourd'hui, tout le monde est à la même enseigne. Cette dimension de réseau est utile aux adhérents de la dizaine d'autres départements. Deux fois par semaine, les responsables des différentes structures échangent sur leur propre situation. L'expérience du Haut-Rhin peut être précieuse pour tous !

## 700 bénéficiaires reliés par téléphone

Parallèlement, face au risque d'isolement des personnes qui ne sont plus visitées, le réseau a mis en place voici une semaine un service de contact téléphonique sur le Haut-Rhin. Il est assuré aujourd'hui par une centaine de bénévoles qui interviennent auprès de 700 bénéficiaires de deux associations du département.

## Souffrance psychologique

Le réseau gère également dans le département deux Ehpad. « *La situation est très tendue, reconnaît le directeur général. Sur le plan sanitaire, entre 10 % et 20 % des résidents sont contaminés. Ils sont bien sûr confinés. Psychologiquement, c'est très difficile pour les personnels. Nous avons d'ailleurs mis en place une cellule psychologique.* » Signe d'une conscience professionnelle, l'absentéisme ne dépasse pas les 20 % dans ces Ehpad.

## Les masques vont-ils arriver ?

Reste une énorme inquiétude pour Matthieu Domas : les masques. « *J'ai réussi à récupérer des gants et des masques issus de l'alerte précédente de la grippe aviaire. Mais il ne nous en reste que pour quelques jours.* » Pour un réseau aussi important qu'APA, il faut 140 000 masques pour un mois de fonctionnement, dont une bonne moitié pour les structures d'Alsace. Le compte-à-rebours est lancé dans cette région particulièrement affectée par le virus.

---

## Coronavirus : les titres de séjour prolongés, l'Ofpra et l'Ofii en service réduit

*Les titres de séjour expirant à compter du 16 mars sont prolongés pour trois mois. L'activité des administrations compétentes en matière de demandes d'asile se poursuit mais de façon très réduite.*

Compte tenu du contexte sanitaire engendré par [le Coronavirus](#), le ministère de l'Intérieur a annoncé que la durée de validité des titres de séjour expirant à compter du 16 mars est prolongée de trois mois.

## Assurer le bénéfice des droits sociaux

Cette décision fait suite à la suspension « *jusqu'à nouvel ordre* » de l'accueil des étrangers en préfecture. Le ministère entend ainsi éviter toute remise en cause des droits des personnes titulaires de ces titres de séjour, « *en particulier le droit de travailler et le bénéfice des droits sociaux* ».

## Les titres concernés

Les titres de séjour concernés sont :

- les visas de long séjour ;
- les titres de séjour, quelle qu'en soit la nature, à l'exception des titres de séjour spéciaux délivrés au personnel diplomatique et consulaire étranger ;
- les autorisations provisoires de séjour ;
- les attestations de demande d'asile ;

les récépissés de demande de titre de séjour.

## Éviter de sortir du pays

Le ministère déconseille toutefois aux personnes porteuses d'un titre de séjour expiré de sortir du territoire français « *au risque de rencontrer des difficultés pour entrer à nouveau sur le territoire* ».

## L'Ofii se concentre sur la demande d'asile

Parallèlement, l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) a annoncé, le 16 mars, suspendre toutes les procédures d'accueil du public en dehors de la procédure d'asile.

Les plateformes d'accueil des contrats d'intégration républicaine (CIR), tout comme les visites médicales et les rendez-vous « *étrangers malades* », sont suspendues. « *Tous nos efforts visent à concentrer nos forces pour le maintien de l'enregistrement et l'accueil des demandeurs d'asile* », a précisé l'Ofii dans un message publié sur son compte Twitter.

## Service réduit à l'Ofpra

À l'Ofpra, l'accueil des personnes protégées est suspendu jusqu'au 29 mars. Les demandes d'actes d'état civil peuvent toutefois être formulées *via* le site de l'Office.

S'agissant des demandeurs d'asile et d'apatridie, la plupart des entretiens prévus entre le 16 mars et le 29 mars 2020 sont annulés et reportés à une date ultérieure. Les personnes concernées recevront une nouvelle convocation.

L'Ofpra précise que « *seuls les entretiens qui auront été expressément confirmés par l'Ofpra, par courrier postal ou e-mail, pourront effectivement avoir lieu* ». Dans ce cas, des mesures seront prises pour favoriser le développement de modalités alternatives de réalisation des entretiens (visioconférence notamment).

## L'introduction de demandes d'asile reste possible

Les demandeurs d'asile qui doivent introduire leur dossier à l'Ofpra sont invités à le faire dans les conditions habituelles (c'est-à-dire par courrier postal). Une lettre d'introduction confirmant le dépôt de leur demande leur sera envoyée.

## Suspension des audiences de la CNDA

À noter, enfin, que les audiences devant la Cour nationale du droit d'asile sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.